COMMISSION SCOLAIRE CENTRAL QUÉBEC
CENTRAL QUÉBEC SCHOOL BOARD

Service de Supervision du Diner

SECONDAIRE

SHAWINIGAN HIGH SCHOOL

Janvier 2022

Inscription au
Service de Supervision du Diner

Chers parents,

Dans le livret d'inscription vous trouverez les informations concernant le Service de Supervision du Diner du Shawinigan High School. **Ceci s'adresse à TOUS les élèves du Shawinigan High School de la maternelle aux 5e Secondaire.**

Si certains éléments vous posent problème ou que vous avez besoin d'explications supplémentaires, n'hésitez pas à contacter Mrs. Nathalie Proteau, responsable du service de garde scolaire et du service de supervision de l'heure du diner, entre 13h30 et 16h00 au numéro suivant : 819-536-2116 poste 1640. Veuillez laisser un message sur le répondeur et un suivi sera fait dans les 24 heures

SVP, veuillez bien lire et signer la feuille d'inscription. Merci !

Mrs. Nathalie,

Technicienne au Service de Garde Scolaire et à l'administration de la Surveillance des diners

Mr. Simon Taillefer

Directeur

INSCRIPTION Service de Supervision du Diner

Inscription :

- Chaque année vous devez remplir un nouveau **formulaire d'inscription que vous aurez à compléter et signer** le plus tôt possible sur le portail MOZAIK. Pour les nouveaux et les nouveaux à la maternelle, vous l'aurez reçu au préalable dans votre enveloppe d'inscription pour la classe de maternelle.

- Seulement un enfant par formulaire d'inscription.

- Sur la feuille d'inscription, veuillez bien identifier à l'endos le carré « LUNCH ONLY »

- Il y a possibilité de choisir l'option **« Garde Partagée »** il s'agit d'indiquer quelle méthode vous convient le mieux.

  Les méthodes pour diviser les frais d'enfant en Garde Partagée sont :

  - Une semaine papa / une semaine maman (en indiquant la première semaine d'école qui est le parent responsable.)

    OU

  - Le pourcentage de chaque parent. (ex. : 50% / 50% ou 75% / 25%...)

- Les factures seront automatiquement envoyées à chaque parent.

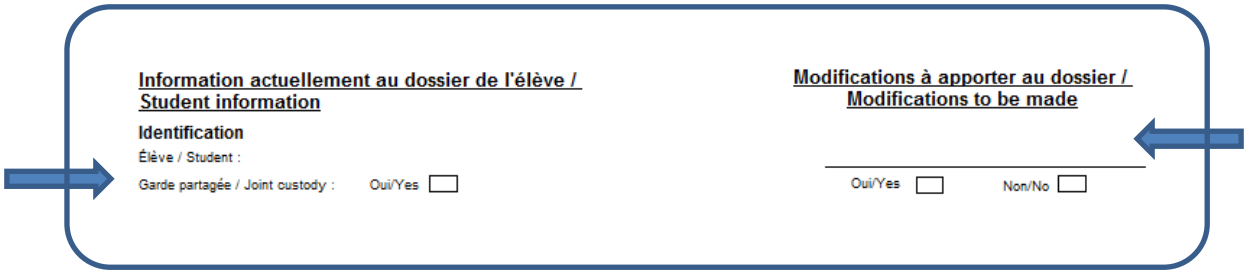

Conditions de paiements :

- Le montant est de 1,56$ par jour d'école donc un total de (1,56$ X 180 jours) 280,00$ pour l'année.
- Vous pouvez payer en entier le montant au début de l'année scolaire **OU** vous recevrez une facture à toutes les deux semaines avec le montant inscrit à payer.
- En cas de non-paiement, nous serons dans l'obligation de transmettre votre dossier à la Commission Scolaire et une Agence de Recouvrement communiquera avec vous.
- En ne fournissant pas de feuille d'inscription, votre enfant NE PEUT bénéficier du Service de Supervision du Diner et doit donc diner à l'extérieur des terrains de l'école.
- En signant la feuille d'inscription, vous vous engagez à respecter les conditions de paiement.

Approuvé par le Governing Board